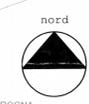




LEGENDE

- Espaces verts à conserver ou protéger
- Espace de modification de la situation végétale
- Espace de modification du tissu urbain
- Immeubles protégés (Monuments Historiques)
- Immeubles intéressants
- Immeubles d'accompagnement
- Immeubles indifférents
- Immeubles incompatibles



ELEMENTS ARCHITECTURAUX INTERESSANTS

- A- Porte N 11 - rue du Château
- B- Porte N 5 - rue du Château
- C- Portail N 3 - rue du Château
- D- Grille N 18 - rue de la République
- E- Corbeau + seuil - rue de la Tisserie
- F- Pignon à échelle - rue de la Tisserie
- G- Rosace sur pignon arrière du bâtiment 28 rue de la République
- H- Porte d'entrée N 5 - rue du Commerce
- I- Balcon et garde corps N 4 - rue du Commerce
- J- Porte XVIII N 8 - Place de l'ancien Collège
- K- Porte N 10 - rue du Commerce
- L- porte N 15 - rue du Faubourg de l'Orme
- M- Calvaire - Avenue des Tanneries
- N- Fontaine - Quartier des Tanneries
- O- Canal - Quartier des Tanneries
- P- Pont sur le Gevin (CD)



COMMUNE D'ORGELET



ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER D'ORGELET - JURA



PLAN DES PROTECTIONS N 2

secteur centre ancien



Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine du JURA



Chargé d'études : Giulio BALDUINI
ARCHITECTE
190 av. de la Marsellaise
39000 LONS LE SAUNIER

échelle : 1/2000 date : 23 FEV. 2006
approuvé le :